

# MONTBETON



*Bulletin municipal*  
*Juillet 2018*

## Le mot du maire



Montbetonnaises, Montbetonnais,

Chers amis,

Voici arrivé notre nouveau bulletin municipal dans lequel vous trouverez de nombreuses informations sur la vie de notre village.

Nous venons de traverser une période climatique difficile avec orages et pluie. Mais ne nous plaignons pas, d'autres ont été bien plus touchés que nous, avec d'importants dégâts et j'ai une pensée pour eux. Les restrictions budgétaires rendent la réalisation de nouveaux projets difficile mais quand il faut entreprendre de gros travaux de remise en état en urgence, c'est encore plus compliqué.

Comme vous pouvez le constater, nous continuons à entreprendre de nouveaux travaux dans la commune, en grande partie grâce au Grand Montauban mais pas seulement.

De gros efforts ont été faits depuis le début de l'année sur l'entretien de nos bâtiments, que ce soit dans les écoles ou pour les associations comme au foot ou au tennis.

C'est également le cas pour l'éclairage public, avec le remplacement de nombreux points lumineux par des systèmes à LED avec détecteurs de présence pour l'allumage ou dégradateurs qui diminuent la puissance dans le milieu de la nuit. Cela permet de conserver un éclairage efficace tout en faisant des économies.

Un parking a été aménagé le long du stade, à côté des écoles. Il offre 30 places de stationnement supplémentaires à destination des parents d'élèves mais aussi pour les nombreuses manifestations organisées dans l'espace culturel et sportif Jean Bourdette.

Place Alibert, le parking et la chaussée devant l'ancienne boulangerie ont été refaits avec une couche d'enrobé ainsi que des caniveaux et bordures de trottoir neufs. Le trottoir de l'autre côté de la place a lui aussi été refait en cailloux lavés, avec mise aux normes d'accessibilité.

Le fleurissement, la propreté du village et tous ces nouveaux aménagements participent au bon vivre ensemble dans notre commune.

D'autres projets sont prêts à voir le jour, nous vous laisserons les découvrir au fur et à mesure de leur réalisation et nous en reparlerons plus en détail dans notre prochaine édition.

Enfin nous vous demandons de nous aider à garder notre village propre en ne jetant pas vos déchets çà et là sur la chaussée, les trottoirs ou dans les fossés. Nous vous demandons également de respecter les points d'apport volontaires en n'y déposant que les déchets revalorisables pour lesquels ils sont prévus.

C'est le cas pour la majorité d'entre vous mais il y a toujours des récalcitrants qui ne font aucun effort et contre lesquels des sanctions financières seront prises.

Sachez que je suis toujours à votre disposition pour tout souci de fonctionnement de nos services ou autres problèmes.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon été, de bonnes vacances et une bonne lecture de ce bulletin.

Amitiés.

Votre Maire,  
Michel WEILL

## Sommaire

Edito du Maire .....	p. 2
Vie municipale .....	p. 3 à 11
Travaux et réalisations.....	p. 12 et 13
Travaux et aménagements.....	p. 14 à 15
Aménagements paysagers.....	p. 16
Vie pratique .....	p. 17
Cadre de vie, Environnement.....	p. 18
Médiathèque .....	p. 19 et 20
Festivités, Animations, manifestations .....	p. 21 à 25
Associations .....	p. 26 à 30
Ecoles .....	p. 31 à 34
Restauration scolaire.....	p. 35 et 36
EHPAD Pagomal .....	p. 37 et 38
Prévention et sécurité .....	p. 39
Civisme & savoir-vivre.....	p. 40
Grand Montauban .....	p. 41 à 43
Rétrospective.....	p. 44 et 45
Etat civil .....	p. 46
Services .....	p.47

Mairie de Montbeton  
Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24  
www.ville-montbeton.fr  
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication : Michel Weill  
Rédaction et maquette : Commission Communication  
Photos : Nadine Bouvet  
Dépôt légal en cours  
Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

## ■ ■ ■ Vœux à la population

Les élus ont eu le plaisir de réunir la population, les élus communautaires, élus des communes voisines et officiels dans l'Espace Culturel Jean Bourdette pour présenter leurs vœux. M. Michel Weill et sa première adjointe Danielle BEDOS ont pris la parole devant une salle comble et attentive. Ils ont retracé les travaux de l'année 2017, les perspectives et les enjeux de l'année 2018.

Le discours s'est terminé avec les remerciements multiples à l'attention de toutes les équipes, communales, administratives, techniques, agents des écoles et animateurs du périscolaire, agents et Directeur de l'EHPAD Résidence Pagomal qui conjuguent au quotidien implication, dévouement et professionnalisme.

Les discussions se sont poursuivies autour d'un apéritif dînatoire servi pour la première fois dans la grande salle annexe.



## ■ ■ ■ Vœux aux associations

La soirée des vœux aux associations est l'occasion pour celles-ci, Monsieur le Maire et la Commission Culture de se retrouver afin d'échanger sur le bilan de l'année écoulée et de recenser les besoins éventuels techniques et matériels. Ces échanges sont toujours constructifs et permettent aux associations de se connaître. Nous en profitons également pour organiser le planning des réservations des différentes salles mises à la disposition des associations.

Au-delà du caractère convivial de cette soirée, il est important de remercier et de rappeler les efforts de toutes ces associations qui participent à la richesse économique, sociale, culturelle et sportive de notre commune, et dont certaines s'investissent dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial).

Nous avons sollicité l'ensemble des associations afin d'effectuer un sondage sur le nombre de leurs adhérents. Nous remercions vivement celles qui nous ont répondu. Il apparaît ainsi que 20% de la population Montbetonnaise participe à la vie et aux activités de ces associations.

C'est autour de la galette des rois que tout le monde échange sur ses activités respectives, qui parfois peuvent aboutir à des projets communs ou à une simple entraide.





## ■ ■ ■ Commémoration 8 Mai 1945

Il y avait foule au 73ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Les élus, les représentants des anciens combattants, les portes drapeaux et la population étaient présents, fidèles au poste pour le défilé et le dépôt des gerbes au monument aux morts.

D'année en année les cérémonies sont marquées par la présence de la jeunesse. Ce genre d'anniversaire n'est pas organisé seulement en mémoire des anciens, le message doit être passé aux plus jeunes de manière à ce qu'ils puissent garder en mémoire le sacrifice de nos anciens.

Remerciements aux parents qui encouragent leurs jeunes enfants aux actions patriotiques.

La relève semble assurée !



## ■ ■ ■ Avis à la population

Pour rendre hommage à nos « poilus » la municipalité organise une grande exposition à l'Espace Jean Bourdette les 9 et 10 novembre prochains.

De 1914 à 1918, l'ensemble de la population a été touchée d'une façon ou d'une autre par la Grande Guerre. Rares sont les familles à ne pas avoir eu un ou plusieurs de leurs membres envoyés au front. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, leurs descendants conservent lettres, photos et objets (uniformes, casques, armes ...) de cette époque.



Si vous possédez de tels objets et/ou souvenirs, et si vous le désirez les partager, nous vous remercions de nous en informer. Toutes les mesures de sécurité et de protection lors de l'exposition sont prévues. Une surveillance continue sera organisée jour et nuit. De même une attestation de prêt et de restitution sera délivrée.

Contact secrétariat de la mairie 05.63.67.40.10 ou par mail [mairie@ville-montbeton.fr](mailto:mairie@ville-montbeton.fr)

## ■ ■ ■ 15 Août 1944, le débarquement de Provence "Anvil-Dragoon"

Le débarquement du 6 juin masque celui du 15 août dans la mémoire collective. Or, s'il n'est que second par sa date et les moyens employés, le débarquement de Provence n'en est pas pour autant secondaire.

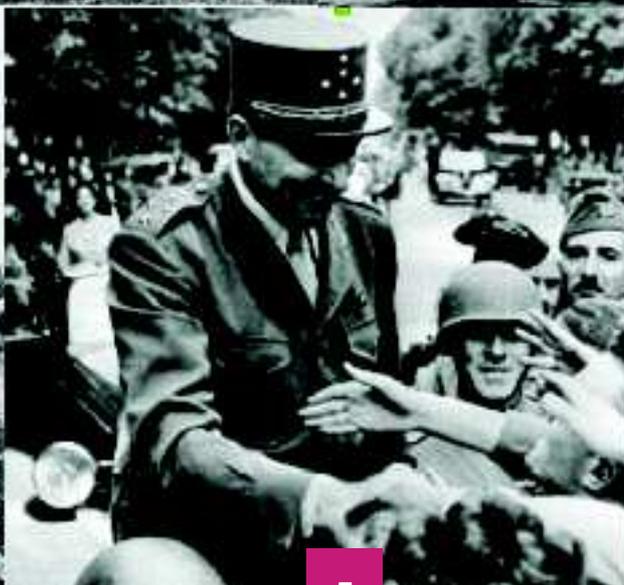
Lors de la conférence de Téhéran (novembre 1943), Staline s'est montré d'accord avec ce plan dont l'application soulagerait d'autant le front soviétique. Churchill y est opposé, lui préférant la priorité aux opérations déjà engagées en Italie, pour attaquer directement le Reich par le sud. C'est finalement le président Roosevelt qui tranche, en faveur de la solution américaine.

Le débarquement de Provence « Anvil » (« enclume », en français) aurait dû avoir lieu en même temps qu'« Overlord » (chef suprême). Il a été décalé par

manque de péniches de débarquement et pour ne pas ponctionner les fronts italiens avant la prise de Rome.

Cette opération est essentielle pour le général de Gaulle comme pour la population et les résistants, massivement mobilisés depuis le 6 juin et qui paient un lourd tribut – des milliers de morts entre juin et août, dont près de 400 dans les seuls départements provençaux entre le 6 et le 17 juin –, alors qu'en Normandie les Alliés piétinent.

L'opération Anvil, rebaptisée Dragoon, a pour but de fixer des troupes ennemies, de disposer de ports en eau profonde, de protéger ensuite le flanc droit de l'armée américaine venant de Normandie.





### **Le jour J a été fixé au 15 août 1944**

**La 7e armée américaine, que commande le général Patch, va constituer le corps expéditionnaire. Elle est composée du 6e corps d'armée (général Truscott) et d'une division aéroportée (général Frederick). Elle comprend également l'armée B placée sous les ordres du général de Lattre de Tassigny, officier déjà auréolé d'une légende de fonceur et d'homme de panache. Pour la suite des événements, de Lattre a aussi un avantage : il a conscience du rôle que peuvent jouer les maquisards.**

Un compromis a précisé la situation des troupes françaises : le général Patch les commandera lors de la première phase de l'opération, **le général de Lattre en assumera le commandement tactique dès leur engagement.**

**L'armée B regroupe cinq divisions d'infanterie, deux divisions blindées, deux groupements de tabors (Bataillons formés de soldats marocains encadrés par des officiers et sous-officiers français) et plusieurs éléments de réserve non endivisionnés. S'y retrouvent les combattants du corps expéditionnaire qui s'est couvert de gloire en Italie et des soldats fraîchement embarqués en Afrique du Nord: Soldats volontaires qui forment une division impériale par essence, car ils sont venus de toutes les provinces de France et de tout l'Empire : Africains d'AEF et d'AOF, Malgaches, Algériens, Tunisiens et Marocains, Indochinois et Pondichériens, Tahitiens, Calédoniens et Canaques, Libanais et Syriens, Antillais, fusiliers-marins, marsouins, anciens du Levant et légionnaires, pieds-noirs et évadés de France par l'Espagne.**

**400 000 hommes dont 300 000 Français, 600 bateaux de transport, 1 270 péniches, vont faire débarquer cette force terrestre sous la protection de 250 navires de guerre (dont 14 français) constituant la "Naval Western Task Force" de l'amiral américain Hewitt, appuyée par les avions de la "Méditerranéenne Allied Air Force" (2 000 appareils) du général américain Eaker.**

**Du côté allemand, les 8 divisions de la XIXe armée, commandée par le général Wiese dont le Q.G. est à Avignon, sont en état d'alerte depuis la deuxième semaine d'août.**

Ce même soir, les Forces Françaises de l'Intérieur reçoivent de Londres trois messages dont le dernier, **"le chef est affamé"**, signifie le lancement des opérations.

Le 15 août, peu après minuit, la "1st Special Service Force" (commando canado-américain) du colonel Walker neutralise les batteries des îles d'Hyères, tandis que les commandos d'Afrique (colonel Bouvet) atteignent la côte près du cap Nègre dont ils vont s'emparer.

Le groupe naval d'assaut (commandant Seriot), arrivé à la pointe de l'Esquillon, se heurte aux champs de mines du Trayas. Vers 4 heures du matin, 400 avions larguent au-dessus de la vallée de l'Argens plus de 5 000 parachutistes alliés, tandis que des renforts et du matériel arrivent par planeurs (10 000 parachutistes au total seront à pied d'œuvre à la fin de la journée).

**Avec l'aide des résistants locaux, ils vont verrouiller les voies d'accès aux zones de débarquement. A l'aube, un terrible bombardement aérien et naval s'abat sur la côte, écrasant les positions allemandes tenues par la 242e division du général Basler.**

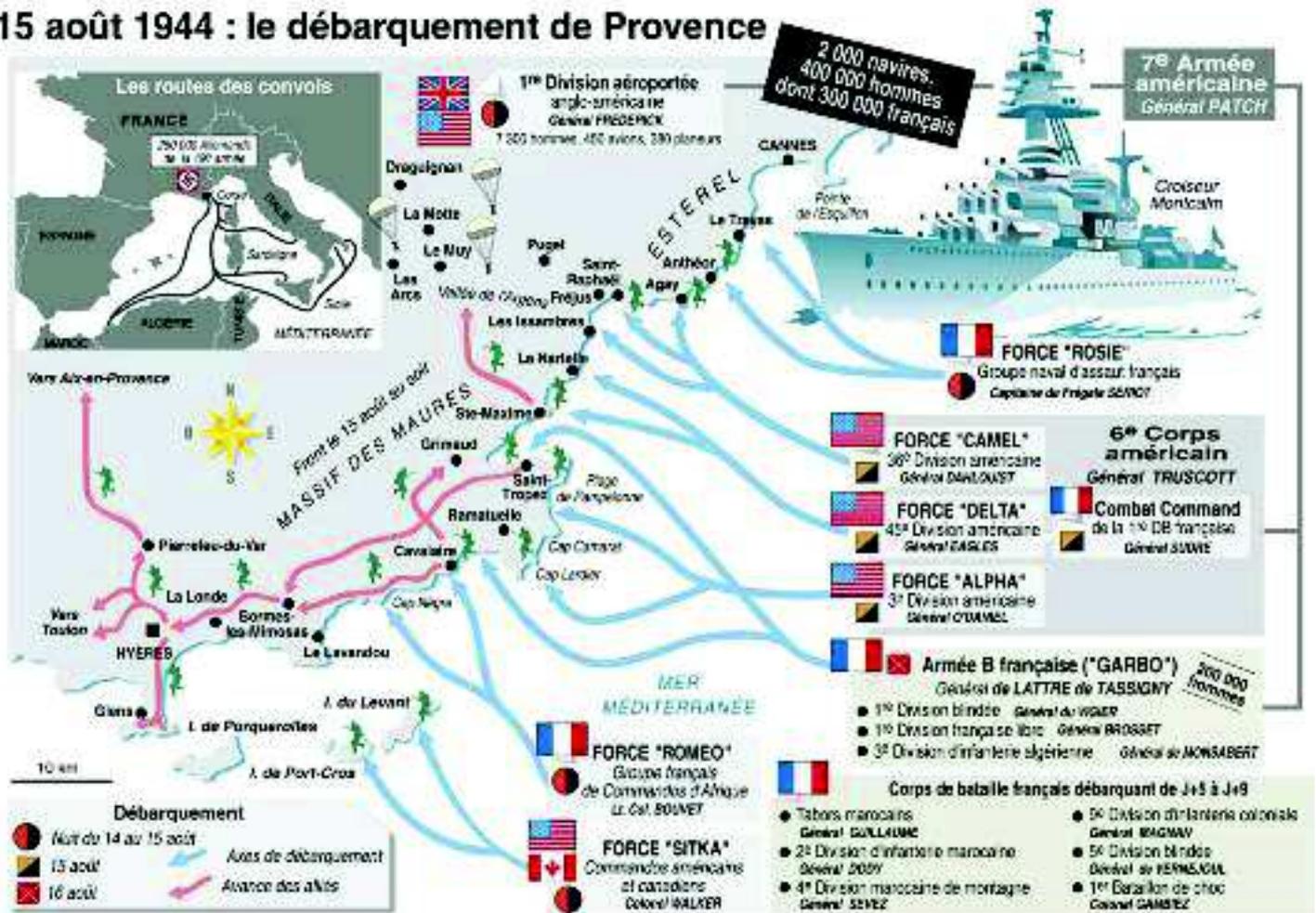
**A 8 heures du matin, les vagues d'assaut américaines s'élancent des péniches de débarquement pour prendre pied entre Cavalaire et Saint-Raphaël, sur les plages aux noms de code respectifs d'Alpha, de Camel et de Delta.**

Parmi ces soldats se trouvent les Français du Combat Command 1 (CC1: unité tactique majeure au sein d'une division blindée) du général Sudre. Au soir du 15 août, deux têtes de pont sont assurées de part et d'autre de Fréjus. Sur près de 100 000 hommes débarqués, on compte un millier de tués et disparus dans les rangs alliés. Le lendemain, le gros de l'armée B débarque : la 1re DFL (Division Française Libre) à Cavalaire, la 3e à la Foux. Le 17 août, de Lattre installe son PC à Cogolin.

La stratégie a été fixée : les troupes américaines avanceront par la haute Provence vers l'Isère et la vallée du Rhône. Les Français prendront les ports de Toulon et de Marseille.

Le 17 août, Hitler a donné l'ordre à la XIXe armée allemande de remonter vers le nord : seules les

## 15 août 1944 : le débarquement de Provence



divisions stationnées dans les deux grands ports devront résister à tout prix. La 11e Panzer division, partie le 13 août de la région de Toulouse pour initialement se porter au devant des troupes débarquées, sera harcelée par les maquisards de l'Hérault et du Gard, attaquée par l'aviation américaine, et, durement éprouvée, remontera vers le nord sans avoir accompli sa mission.

Le 18 août, la zone occupée par les Alliés atteint 30 km de profondeur. La veille, 130 B26 ont à nouveau bombardé les défenses côtières. La 3e DIUS entre dans Cuers, Castellane... Les Américains poursuivront désormais leur route vers la Durance. Une partie de la "1st Spécial Service Force", aux côtés des FFI (**Force Française de l'Intérieur**), refoulera d'autres unités allemandes vers les Alpes en libérant les villes de la Côte d'Azur. de Lattre veut aller vite : il faut déborder l'ennemi sans lui laisser le temps d'assurer ses positions. Mais la logistique doit aussi être prise en compte : sur les côtes, les navires débitent lentement hommes et

matériels. Il décide que le rassemblement se fera en avant, les unités étant envoyées vers la zone des combats au fur et à mesure de leur arrivée.

La 1re DFL (général Brosset), qui prendra Hyères, progressera par la côte et la 9e DIC (**Division d'Infanterie Coloniale**) du général Magnan manœvrera par la montagne. La 3e DIA (général de Monsabert) prendra Toulon à revers et avancera vers Marseille. Les opérations seront soutenues par l'artillerie des navires.

A Toulon, la garnison allemande s'est renforcée de la 242e division, repliée dans le port : au total, près de 25 000 hommes sous le commandement de l'amiral Ruhfus, commandant de la Kriegsmarine en Provence. Du côté allié, de Lattre ne dispose alors que d'environ 16 000 hommes. Le 19 août, le 3e RTA (Régiment de Tirailleurs Algériens) du colonel de Linarès est aux abords de la ville. La 9e DIC est progressivement engagée sur un axe Pierrefeu-Toulon, appuyée par des éléments de la 1re DB (Division Blindée) du général du Vigier.



Ce même jour, après avoir pris d'assaut la batterie de Maurannes, les commandos d'Afrique s'emparent du Coudon ; les jours suivants, c'est au tour du bataillon de choc du colonel Gambiez) d'enlever le Faron, ces deux forts dominant la rade de Toulon. Les 22 et 23 août, la 9e DIC et la 1re DFL combattent dans ville : "Marsouins"(appellation triviale des militaires servant dans l'infanterie de marine), Algériens, Sénégalais, Français Libres, rivalisent de courage pour progresser.

**La garnison allemande se réfugie dans la presqu'île de Saint-Mandrier que défend une batterie de 340 : elle y résistera jusqu'au 28 août, alors qu'un défilé victorieux s'est déjà déroulé la veille dans la ville en liesse.**

**De Lattre a prévu l'attaque sur Marseille dès la prise de Toulon, espérée aux alentours des 22-23 août. Mais les combats se poursuivant dans cette dernière ville, il faut brusquer les événements. Le général de Monsabert décide de surprendre l'ennemi. Le 21 août, l'insurrection a éclaté dans Marseille : les FFI affrontent les troupes allemandes.**

**Le 22 août, le 7e RTA est au Plan de L'Aigle, tandis que le GTM (groupement de tabors marocains) du colonel Le Blanc ferme la route d'Aix. Aubagne, Géménos, ont été le cadre de violents accrochages. Les Tabors du général Guillaume encerclent Marseille. Le 23, le 7e RTA et les résistants lancent les combats dans la ville insurgée. Une tentative de pourparlers avec le commandement allemand n'aboutit pas. Le 25 août, 3e et 7e RTA, CCI (Compagnie de Canons d'Infanterie), FFI, avancent vers Notre-Dame de la Garde.**

**Les pertes sont sévères, mais les points d'appuis ennemis tombent peu à peu. Le 27 août, le 1er Tabor marocain s'empare du fort Saint-Nicolas.**

**Le 28, le général de Monsabert reçoit du général Schaeffer, commandant la 244e division allemande, l'acte de capitulation.**

Ce même jour, à Toulon, l'amiral Ruhfus se rend au commandant de la 9e DIC. La capture des deux grands ports s'est faite en moins de dix jours, l'armée B gagne la bataille de Provence, en avance d'un mois sur les prévisions du haut-commandement allié Marseille et Toulon vont jouer, jusqu'à la victoire, un rôle précieux pour le ravitaillement des armées alliées : plus de 900 000 hommes, 4 millions de tonnes de matériel, y transiteront.

Parallèlement, dans l'arrière-pays, les forces de la Résistance ont pris l'offensive : par des sabotages, des actions de guérilla, les maquisards harcèlent la retraite ennemie. Les Français vont pouvoir rejoindre les Américains et entamer la poursuite de la XIXe armée allemande : dès le 15 août, des éléments de la 1re DB ont atteint Avignon.

**Le 28 août, de Lattre envoie un télégramme au général de Gaulle : " ... aujourd'hui J+13, dans le secteur de mon armée, il ne reste plus un Allemand autre que mort ou captif. La Provence est libérée ».**

**Entre le 5 et le 25 septembre, la deuxième vague de l'armée française aux ordres du général Béthouart (2e DIM (division d'Infanterie Marocaine), 5e DB, etc.) débarque à son tour et va rejoindre les unités de la première vague. Dans les Alpes-Maritimes, Américains et Résistants poursuivront les combats durant l'automne. Après de durs affrontements dans le massif de l'Authion, la 1re DFL réduira les dernières poches ennemies (Saorge, Fontan...) en avril 1945.**

## ■ ■ ■ Rencontre avec le sous-préfet

Le 7 juin, le maire Michel Weill, accompagné des adjoints et de plusieurs élus, accueillait le sous-préfet M. Emmanuel MOULARD pour une visite complète de notre commune car il n'avait pas encore eu l'occasion de découvrir notre territoire.

La rencontre a débuté par une visite guidée de l'Espace Culturel Jean Bourdette qui a été inauguré en juin 2014. Une très belle salle qui peut accueillir jusqu'à 800 spectateurs et qui est le théâtre de très nombreuses manifestations. Elle s'est poursuivie par la visite du groupe scolaire qui accueille environ 500 élèves. Les visiteurs ont été très intéressés par les cours dispensés à partir des tableaux numériques. Le circuit dans l'EHPAD Résidence Pagomal a été enrichissant avec la découverte des différentes unités, les oliviers, la vigne ou les chênes et avec la rencontre des pensionnaires et du personnel. Résidence qui doit s'agrandir prochainement avec une unité Alzheimer. La tournée a continué avec une visite des lieux d'implantation des différents lotissements qui vont accueillir les logements sociaux et elle s'est terminée en mairie par une présentation détaillée des projets à venir.

Tout d'abord notre projet phare « complexe sportif » qui a été présenté aux différentes collectivités et pour lequel nous attendons les réponses sur le montant des subventions. Nous allons mettre en œuvre les équipements nécessaires pour créer un véritable espace de sport et de loisirs avec :

- **Tribunes de 200 places**
- **Vestiaires pouvant accueillir 4 équipes à la fois, avec sanitaires, buvette et local arbitre**
- **Terrain d'honneur**
- **Terrain d'entraînement**
- **Lac de pêche**
- **Parcours sportif**
- **Espace végétalisé**

Nous avons également évoqué l'extension du centre commercial, avec la venue du cabinet des kinésithérapeutes et d'un restaurant. Ce projet est entièrement financé par la commune et le terrassement devrait commencer durant l'été. Pour terminer nous avons présenté les plans de l'agrandissement de la Résidence Pagomal et M Visinoni, directeur, a pu expliquer les différentes composantes du bâtiment.

Cette rencontre s'est conclue par un repas pris en commun dans la salle des mariages et elle a permis d'établir des relations de confiance, d'appréhender les besoins et les souhaits de la municipalité. Ces entretiens constructifs se sont déroulés dans une atmosphère conviviale et amicale.





## Budget

### Comptes Administratifs 2017 :

Les comptes administratifs présentent le bilan des recettes et des dépenses de l'année écoulée pour les fonctionnements de la commune, de la cantine et de l'assainissement.

Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 13 mars 2018. Cette année encore, nous avons essayé de maintenir nos principaux objectifs, qui sont le maintien des équilibres de fonctionnement, la maîtrise de la fiscalité et de l'endettement.

### Compte administratif budget communal : Fonctionnement

Il se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

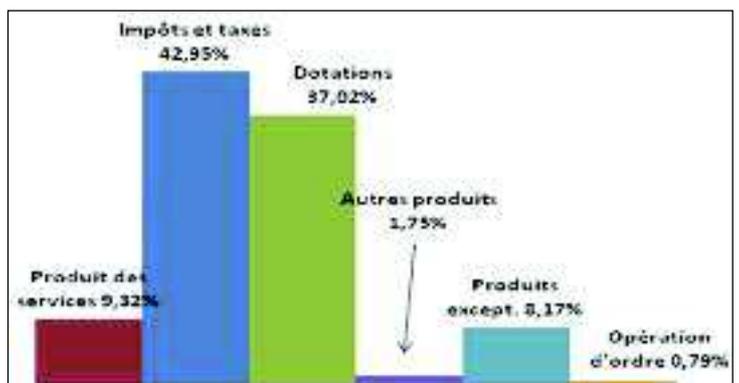
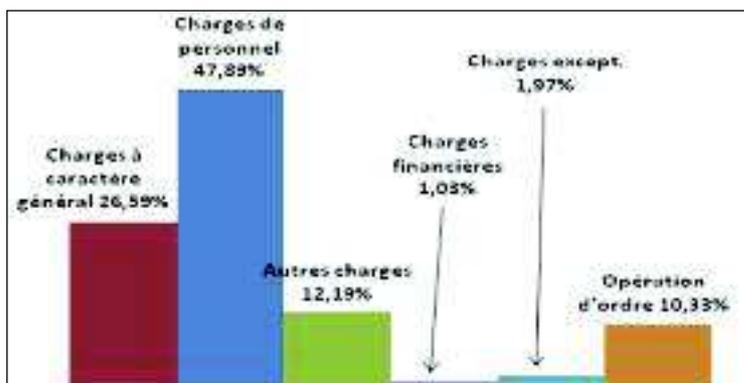
La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges de personnel, gestion courante, intérêt de la dette, dotations aux amortissements) et toutes les recettes que la collectivité perçoit (impôts et taxes, dotations de l'état, prestations de service ...)

#### DEPENSES

Charges à caractère général	433 003€
Charges de personnel	779 845€
Charges de gestion courante	198 491€
Charges financières	16 817€
Charges exceptionnelles	32 023€
Opération d'ordre	168 140
<b>Total dépenses</b>	<b>1 628 319€</b>

#### RECETTES

Impôts et taxes	811 318€
Dotations	699 271€
Produit des services	175 984€
Autres produits	33 027€
Produits exceptionnels	154 296€
Opération d'ordre	14 938€
<b>Total recettes</b>	<b>1 888 834€</b>



## Compte administratif budget communal : Investissement

Principaux investissements qui ont été réalisés par de l'auto financement.

Investissements 2017	Montants TTC
Terrain Cimetière	37 400 €
Clôture cimetière	50 800 €
Outillage	1 160 €
Tables pour prêt	1 640 €
Bancs publics	6 666 €
Mobilier Élémentaire	680 €
Bancs cour Élémentaire	1 400 €
Etagères Maternelle	6 300 €
Linge dortoir	1 700 €
Travaux sécurisation bâtiment maternelle	15 700 €
Armoire chaude	4 000 €
Armoire froide	5 130 €
Congélateur	2 600 €
Coupe Légumes	1 700 €
Fournitures scolaires	14 000 €
Sejour	2 800 €
Transports piscine	6 500 €
Maintenance Photocopieur	2 250 €
Cadeaux de Noël	2 000 €
Informatique	8 222 €

### Budgets primitifs 2018 :

Les projets de budgets primitifs établis par la commission des finances ont été votés lors de la séance du 12 avril 2018.

Le budget communal s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	3 047 926 €
Section d'investissement	1 604 120 €

Le budget assainissement s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	1 073 007 €
Section d'investissement	1 000 959 €

### Fiscalité 2018 :

Le conseil municipal a modifié les taux d'imposition pour le budget 2018 en votant une augmentation de 2% de la taxe d'habitation, du foncier bâti, et du foncier non bâti, soit une recette fiscale attendue de 709 717€.

Pour 2018 les taux sont ainsi portés à

- Taxe d'habitation 5,85%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 14,49%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 118,77%



## Travaux en régie

*Les travaux et aménagements réalisés en régie par le personnel communal sur notre commune ne sont pas toujours de grands chantiers mais ils sont indispensables pour l'amélioration et le fonctionnement de notre cité. Toutes ces réalisations sont concrétisées avec professionnalisme, de la conception à la réalisation finale.*



### ESPACE PROPRETE

Nos agents communaux ont réalisé l'espace propreté, du terrassement jusqu'à la dalle béton. Les containers ont été déplacés dans le parking. Les panneaux décoratifs et d'utilisation seront installés ultérieurement. La conception générale de l'Espace propreté a été étudiée dans le but de limiter l'impact visuel à proximité de l'église.



### RUE DE CARRETALS

Les agents communaux ont réalisé les voies piétonnes et posé les bordures de séparation en béton. Ces installations permettent de limiter le stationnement des voitures en bordure de route.



## CLUB HOUSE TENNIS

Le local du club house de tennis a fait peau neuve. Les agents communaux ont repeint les murs, refait les plafonds, l'éclairage, et ajouté des placards de rangement.



## ECLAIRAGE PUBLIC

Les lampadaires style globe arrivés en fin de vie ont été remplacés aux abords de la Mairie et sur la Place Alibert. Les luminaires nouvelle génération équipés d'ampoules à LED et de dégradateurs de luminosité afin d'économiser de l'énergie ont été installés par nos agents spécialisés en électricité.





## ■ ■ ■ Travaux Grand Montauban

### AMÉNAGEMENT DE LA RUE PIERRE BONHOURE

Le tronçon entre la rue Jean BOURDETTE et le chemin de Boutuguet est aménagé pour permettre la création d'une zone de stationnement de véhicules. Elle s'étend en bordure du terrain de sport et compte 30 emplacements.

En continuité le fossé est busé jusqu'à l'exutoire situé chemin de Boutuguet.



La largeur de chaussée restante est de 4,10 m en moyenne. La largeur du piétonnier est de 1,50 m. Ce tronçon est en sens unique dans le sens de la rue Jean BOURDETTE vers le chemin de Boutuguet.

### PARKING PLACE ALIBERT

Le parking Place Alibert, y compris la chaussée de la route de Montauban ont entièrement été refaits sur la partie entre les giratoires chemin de Montagne et celui route d'Escatalens.



### CHEMIN DE CARRETALS

L'enrobé de ce chemin (menant au nouveau cimetière) a entièrement été refait jusqu'au chemin de Paulet.



## Equipements

### RECHARGER LES VOITURES ÉLECTRIQUES

Une borne de recharge accélérée est installée sur le parking du centre commercial, à côté de la banque.

En fonctionnement depuis la mi-juin, elle est accessible à tous les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en libre-service, 24h/24 et 7j/7.

La borne de recharge installée à Montbeton, à l'instar des 89 autres bornes installées dans le département, bénéficie du soutien financier de l'ADEME dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt dédié aux Investissements d'Avenir. Le plan de financement est le suivant :

- ADEME : 50%
- SDE 82 : 40%
- Commune : 10%

Pour les nouvelles installations de bornes (hors soutien de l'ADEME), le financement est assuré à 60% par la commune et 40% par le SDE 82.

**Le mode d'emploi est simple.** Le conducteur, abonné ou utilisateur occasionnel, déverrouille la trappe grâce au moyen d'accès qu'il a choisi : badge, application à télécharger (Freshmile), scan du QR code sur la borne ou utilisation d'une carte compatible pour les abonnés hors 82. Puis, il branche le cordon de charge propre à son véhicule électrique à l'une des prises (trois différents types).

**Les tarifs d'utilisation sont attractifs :** 2 euros la charge ponctuelle, qui permet de rouler environ 100 km, et 40 euros l'abonnement annuel pour une consommation illimitée. Toutes les informations relatives à ce nouveau service public sont consultables sur le site de l'opérateur retenu par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 82) : [www.freshmile.com](http://www.freshmile.com).

Des dépliants sont également disponibles en mairie.



### ECLAIRAGE ESPACE JEAN BOURDETTE

La salle de spectacle de l'Espace Jean Bourdette s'est dotée d'une rampe de projecteurs fixes. Cet éclairage motorisé et télécommandable à distance permet de mettre en valeur les spectacles. Cet équipement a également l'avantage de limiter l'installation de matériels supplémentaires et parfois encombrants par les troupes de spectacle et autres organisateurs de manifestation dans cette salle.





## BARRIERE BOIS

Création et Installation d'une barrière et clôture en bois à l'entrée de l'espace boisé par les agents communaux.

## MOBILIER URBAIN CENTRE COMMERCIAL

L'ensemble du mobilier et jardinières en bois, dégradé par le temps et les intempéries, a été remplacé par des modèles modernes et harmonieux. Les agents communaux ont réalisé une chape où ils ont installé deux nouvelles assises en quinconce pour un effet esthétique.



## FLEURISSEMENT

Dès fin mai les agents communaux des espaces verts ont mené à bien leur mission de fleurissement de la commune, de l'installation des jardinières et suspensions jusqu'aux plantations des massifs. Le paysage fleuri et ses palettes végétales variées s'installent pour l'été.



## CRÉATIVITÉ

Les agents communaux des espaces verts ont développé leur sens de créativité au service de l'embellissement du village avec une approche alliant esthétique et diversité. Plusieurs innovations et créations « fleurissent » dans la commune.

Ils ont conçu et construit un ponton en bois sur lequel est amarré une barque. Celle-ci flottant symboliquement sur des galets. Cet ensemble complète harmonieusement la fresque évoquant le canal latéral du midi.

Montbeton vibre à l'unisson de la Coupe du Monde de football. Tout naturellement le thème du sport national a inspiré nos agents des espaces verts. Des cages du but recyclées et un ballon fleuri ont été installés devant la Mairie.

Eric Lormières a imaginé, conçu et fabriqué des jardinières en béton verticales et ajourées offrant un bel effet avec les fleurs. Celle-ci s'intègrent parfaitement dans les massifs de la Mairie.



## ■ ■ ■ Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux



En Tarn-et-Garonne, les chèques énergie ont été adressés à leurs bénéficiaires fin avril.

Ce nouveau dispositif national de lutte contre la précarité énergétique, mis en place par le Gouvernement, aide à payer les factures d'électricité, de gaz mais aussi de fioul, GPL, bois et certains travaux de rénovation énergétique.

La durée de validité du chèque énergie est limitée à un an. Les ayants droit le reçoivent automatiquement, sans en faire la demande.

L'administration fiscale détermine la liste des bénéficiaires sur la base des déclarations de revenus, d'où l'importance d'être à jour.

Pour en savoir plus, un numéro de téléphone : **0805 204 805** et un site internet : **www.chequenergie.gouv.fr** sont à votre disposition.

## ■ ■ ■ Changement de prénom



Près de 3000 personnes entreprennent chaque année en France les démarches pour le changement de prénom.

**Permise par la "loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle" adoptée en fin d'année 2017**, cette mesure évite désormais l'étape "justice" pour changer de prénom. Auparavant il fallait s'adresser à un avocat, déposer une requête au tribunal puis être audienté par un juge et un procureur. Un parcours jugé coûteux et long mais désormais plus rapide.

### Une simple démarche en mairie

Pour changer de prénom, **il suffit donc désormais d'aller à la mairie** déposer une demande auprès d'un officier d'état civil. Pour les mineurs, ce sont les parents ou le représentant légal qui effectuent la démarche, mais si l'enfant a plus de 13 ans il doit donner son consentement.

La démarche est aussi valable pour les citoyens qui souhaitent modifier l'ordre de leurs prénoms, ajouter ou enlever un deuxième ou troisième prénom. **Seule restriction : il faut qu'il y ait un "intérêt légitime" à ce changement.** Si l'officier d'état civil doute de l'intérêt légitime de la demande, ou estime que cette demande va à l'encontre de l'intérêt de l'enfant, il peut saisir le procureur.

### Dans quels cas peut-on changer légitimement de prénom ?

- La suppression ou la modification d'un prénom ridicule (seul ou quand il est associé au nom)
- Les difficultés pour les porteurs d'un prénom vis-à-vis des autorités étrangères (pour l'orthographe ou la prononciation)
- La "francisation" d'un prénom (même si une démarche indépendante existe lors de la naturalisation)
- L'ajout ou la suppression d'un tiret dans un prénom composé
- Le retour au prénom d'origine lorsque le changement n'a pas été fait par la personne qui porte le prénom (ses parents lorsqu'elle ou il était enfant par exemple)
- La perpétuation d'une coutume familiale
- L'usage prolongé d'un autre nom que celui figurant à l'état civil.

Dans tous ces cas, le demandeur **est invité à fournir le plus de pièces justificatives** pour appuyer son dossier, en particulier si la demande se fonde sur l'usage d'un autre prénom (ou d'une autre orthographe) depuis une longue période.



## ■ ■ ■ Du bon usage des conteneurs de tri sélectif

Toutes les semaines, voire quotidiennement, les employés communaux nettoient les déchets abandonnés par certains usagers peu scrupuleux aux abords des conteneurs près de l'église. Ces mauvaises pratiques ont également été constatées sur d'autres points de collecte de la commune.



Ces incivilités ont des conséquences désastreuses à divers degrés, comme environnementales en polluant et dégradant le paysage près de l'église. Les quantités d'ordures à l'abandon ont évidemment un coût financier. Les employés communaux doivent gérer l'enlèvement de ces ordures, ce qui alourdit leur charge de travail.

A terme on peut craindre une mauvaise image de la commune.



Cette problématique résulte de la négligence et du mauvais comportement d'une minorité d'habitants. Certains sacs ont été ouverts permettant d'identifier les auteurs. Ceux-ci ont été priés de venir récupérer leurs « biens ». D'autres contrevenants ont été pris en flagrant délit de dépôt d'encombrants.

Rappelons que l'abandon de déchets est sanctionné par la loi. La municipalité envisage des sanctions après avoir usé des mesures amiables et pédagogiques.



Pour rappel les déchèteries de la DRIMM à Montech et ECOSUD à Montauban sont habilitées à recevoir tous les déchets autres que ceux collectés dans les containers verts, jaunes y compris les conteneurs de tri sélectif de la commune (coordonnées sur le site internet de la ville de Montbeton).

Pour tout renseignement ou toute demande pour l'enlèvement des encombrants à domicile, le changement ou la réparation des bacs d'ordures ménagères ou collecte collective, appelez le numéro **05.63.03.84.53**.

Nous espérons une prise de conscience de la part de certains administrés !

## Exposition Bourdelle et l'écriture

L'exposition « **Bourdelle et l'Écriture** » conçue par Le Cercle des Amis de Bourdelle a eu lieu à la Médiathèque de Montbeton du 10 au 27 Mars.

Le verbe est au centre de l'œuvre de Bourdelle, il en est à la fois la résonance et l'ossature. Toute sa vie, Bourdelle a écrit, écriture ardente et lumineuse. Son œuvre ne peut se comprendre et s'apprécier que par l'entremise de ce bain tumultueux de mots à la source du langage des formes.

Cette exposition se voulait le reflet de l'ampleur littéraire du sculpteur montalbanais encore trop méconnu. Le Cercle des Amis de Bourdelle a tenu à montrer l'importance de la place occupée par l'écriture, à travers la pensée de l'artiste, accompagné en cela par les créations contemporaines de l'association « Arts -en-ciel ».



Petit florilège d'aphorismes de celui qui se définissait lui-même comme « enseignant et éveillé » :

- « **Je garderai toujours une âme de meneur de rêves.** »
- « **La sculpture est un orchestre de volume.** »
- « **Le secret de l'art c'est l'amour.** »
- « **Quand l'art descend, c'est que nos âmes sont étroites.** »
- « **A force d'erreurs, tu t'éclaires, pourvu que tu aimes toujours.** »

Pour compléter cette exposition, une conférence « dans l'intimité de Bourdelle » a été proposée, toujours par le Cercle des amis de Bourdelle. Celle-ci a permis de mieux connaître les multiples facettes et talents de cet artiste montalbanais.





Pour faire écho à ces manifestations, des ateliers de sculpture ont eu lieu à l'école maternelle pour les enfants de Petite et Toute Petite Sections. Alixe-André Acquier et Virginie, intervenantes de l'association « Espace Bourdelle Sculpture », ont aidé les enfants à réaliser des bas-reliefs avec leur prénom. L'œuvre a été accrochée au fronton de l'école maternelle. Les interventions ont pu être réalisées grâce à la prise en charge de l'association des parents d'élèves l'AP2EM.



## ■ ■ ■ Détournements des livres



**Marie-Jeanne JEAN**, notre agent municipal  
chargée de la médiathèque.

**Il s'agit des livres**, les histoires qu'ils contiennent  
sont au cœur du livre par lui-même fait de papier,  
de mots et d'images. Quand ils ont fini de  
lire, pourquoi ne pas leur donner  
une seconde chance ?

**Il s'agit aussi** d'une formation pour fabriquer  
encore du rêve avec eux, utiliser leurs feuilles pour faire des mobiles,  
des fleurs et faire travailler notre imagination non plus avec le contenu  
mais avec le contenant.



## **ARBRE DE NOEL Municipalité et Associations 17 Décembre 2017**

Le spectacle de l'Arbre de Noël a clôturé l'année et fait vibrer la magie de Noël dans les cœurs des enfants et des spectateurs. Cette année il avait pour thème « le rêve » et nous avons pu découvrir le travail des différents acteurs. Pour les danses Alexia et Marine qui ont fait répéter les enfants les samedis et dimanche, Carole et les animateurs du périscolaire qui ont proposé cette animation dans le cadre de l'ALAE, Nelly avec ses élèves et Barbara avec les participants à son atelier chorégraphique.



Philippe, Thierry et Rémy, en maîtres de cérémonie, ont présenté le spectacle de tous ces apprentis artistes qui ont évolué dans les décors du Village des Lutins confectionnés à l'école dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial).



Les enfants ont exécuté les comédies musicales et chorégraphies dansantes devant un public conquis d'avance. A noter que les plus jeunes artistes étaient âgés de seulement 3 ans.

Parmi les bénévoles qui permettent d'assurer ce spectacle, il ne faut pas oublier les coiffeuses Virginie, Claire, Lou et Katia ainsi que les expertes en maquillage Nathalie et Léna.

Après la représentation et à force de l'appeler en criant à pleins poumons, le Père Noël a finalement montré le bout de sa barbe blanche pour la plus grande joie des enfants.

Un grand merci à tous bénévoles sans qui le rêve de Noël ne pourrait pas se réaliser.

## **APRÈS-MIDI SÉNIORS 15 mars**

Les membres de la Commission Solidarité ont organisé et offert une après-midi musicale aux séniors de la commune. La chorale du Pôle Séniors de Montauban a présenté une partie de son répertoire.





## Alors Raconte 10 Février



Le public était au rendez-vous ce samedi 10 février, à l'espace Jean Bourdette, dans le cadre des extras du festival « Alors Raconte ». A cette occasion, la Municipalité de Montbeton qui souhaite rester fidèle à ces rencontres conviviales, a choisi de programmer le conteur Daniel Chavaroche.



L'histoire, narrée par ce conteur à l'accent chantant du sud-ouest, commence en 1850 dans un petit village du Périgord. Cinq générations successives racontées autour d'un chai, d'un dancing, d'un cabaret, d'un cinéma et enfin d'un hôtel-restaurant nommé chaque fois « Des Platanes ». Nous avons pu découvrir des personnages hauts en couleur, parfois émouvants et drôles. Un conte de notre temps relatant l'inexorable changement d'un village, de ses habitants, de ses mœurs et habitudes... Le conteur a su tenir son public en haleine au cours de ce récit, sans aucun moment de lassitude, grâce à sa belle voix et son entrain sans faille.

La soirée s'est terminée avec le partage du verre de l'amitié et les 200 spectateurs sont repartis ravis, des contes plein la tête.

Pour la première année les amis de la Médiathèque Départementale ont organisé une « scène ouverte » l'après-midi. Cette première édition a été une réussite tant par la diversité des contes proposés par les 6 conteuses et les 2 conteurs, que par le nombre et la qualité d'écoute du public. Merci à tous ces conteurs pour la qualité des histoires, leur disponibilité et sens d'adaptation.



## LOTO DES ECOLES 11 mars

Le loto des écoles organisé chaque année par l'association des Parents d'Elèves, AP2EM, réunit de nombreux adeptes de jeux de hasard pour la bonne cause. Les recettes sont exclusivement destinées à financer les activités des élèves des écoles. Merci aux généreux donateurs des lots, commerces et entreprises locales et même hors commune !



### **Soirée années 80 - 18 Mars**

Le Comité des Fêtes a organisé le 18 mars une soirée festive sur le thème des années 80 à l'Espace Jean Bourdette. Repas de chef pour les convives.

En première partie tour de chant de la célèbre chanteuse HODA, révélée par l'émission Star Académie.

En deuxième partie la troupe déjantée des Crevettes Musclées a proposé un spectacle sur les tubes des années 80 à la sauce humour et dérision.



### **Vide ta chambre 8 Avril**

3<sup>ème</sup> édition du « Vide ta Chambre » organisé par les membres de l'association des Assistantes Maternelles l'ASMAT.

L'espace Jean Bourdette affichait complet ! Toute la journée les bénévoles de l'association ont proposé petite restauration, boissons, crêpes et gâteaux.



### **Chasse aux œufs de Pâques 7 Avril**



Pâques est sans nul doute une fête adorée des enfants et un moment privilégié en famille.

Pour cette deuxième édition les élus en charge de l'organisation ont innové en proposant une couleur d'œuf propre à chaque lieu de cueillette. Les enfants avaient pour mission de rapporter des œufs mais avec au minimum trois couleurs différentes pour prétendre aux récompenses gourmandes.



Une fois le top départ lancé, la ville s'est transformée en un immense jeu de piste où les chasseurs devaient lever les yeux, ratisser le sol, farfouiller les moindres recoins inattendus pour dénicher les œufs colorés. La recherche des œufs surprise et celui en or a exacerbé les plus compétiteurs.

Cette animation familiale, à haute teneur en chocolat, a connu un grand succès malgré une météo capricieuse qui n'a pas réussi à décourager les plus motivés.

A l'année prochaine avec encore plus de surprises !

### Les chasseurs d'œufs d'or !



### Vide greniers 3 Juin

Le Vide Greniers du premier dimanche du mois de juin sur la Place Alibert est un rituel annuel bien établi. Cette manifestation est organisée par les bénévoles de l'AP2EM (Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Montbeton). Pour les organisateurs, présents très tôt le matin pour installer et accueillir les vendeurs, une occasion pour financer des activités et acheter du matériel aux élèves des écoles ! Pour les visiteurs et les acheteurs une occasion pour flâner et dénicher !



### Repas des chasseurs 10 Juin

130 personnes étaient présentes pour déguster le repas de l'association des chasseurs ACCA. Au menu 3 sangliers au tournébroche. Une petite animation d'amateurs de tambour a animé cette journée.



## Balade pédestre au cœur de la cité 16 Juin

La population était invitée le samedi 16 juin à la première édition de « la balade pédestre au cœur de la cité ». Le parcours varié et accessible à tous a permis de découvrir ou redécouvrir les espaces fleuris et aménagements divers qui agrémentent notre ville. Une invitation à la flânerie ludique et instructive guidée par les élus et agrémentée d'informations diverses sur la botanique, les techniques d'aménagement et le patrimoine architectural.

La promenade s'est terminée autour du pot de l'amitié.



## Gala de danse Vital Tonic 16 Juin

Aboutissement d'une année bien remplie, le spectacle de danse est l'occasion, pour tout club de danse, de présenter le travail chorégraphique des élèves et de leur professeur.

Un gala de danse réussi qui a demandé beaucoup de préparation et d'organisation.





## ■ ■ ■ Tennis de table

L'Avenir Montbetonnais Tennis de Table (AMTT) est implanté dans notre commune depuis 1996. En quelques chiffres nous avons 38 licenciés, 4 équipes, 12 tables et plus de 500 m<sup>2</sup> de surface de jeu.

Cette saison 2017-2018 a été marquée par le passage de flambeau de la présidence entre Laurent Scian, qui a remarquablement dirigé le club durant trois ans, et Didier Vanneau à qui nous adressons nos encouragements et l'assurons de la confiance des licenciés.

Cette fin de saison est également marquée par le maintien de notre équipe 1 au niveau régional et ce qui ne manque pas de faire rayonner notre discipline (et notre commune !) bien au-delà des frontières du département de Tarn et Garonne.

L'équipe 2 composée de joueurs très homogènes et expérimentés dans la pratique de la compétition est toujours en très bonne place en fin de championnat.

L'équipe 3, est plus jeune mais ne manque pas d'atouts pour réussir, elle s'est inclinée de très peu pour l'accession en division supérieure.

L'équipe 4 est l'antichambre à la compétition, souvent pour les joueurs novices qui expriment le désir d'affronter des joueurs en dehors du cercle du club.

Nos séances d'entraînement ont lieu à la salle Jean Bourdette, le lundi, le mercredi de 18h à 19h30 et le vendredi de 19h00 à 21h00. N'hésitez pas à venir taper la balle et découvrir ce magnifique sport qui allie remarquablement compétition et convivialité !

**Contact : Christophe Acquier 07.81.32.80.86**  
**christophe.acquier@gmail.com**



## ■ ■ ■ Rugby Challenge Maurice Guillochon

Le 14 avril 2018 se déroulait le challenge Maurice Guillochon prématurément décédé à l'âge de 65 ans. Joueur opiniâtre, grand passionné et serviteur du rugby il avait contribué à la création de l'école de rugby de Montbeton.

Les équipes d'enfants de moins de 6 ans de l'Honor de Cos, Montech, Castelsarasin, Verdun sur Garonne, Bas Quercy, Beaumont de Lomagne ont répondu présentes. Après une matinée alternant jeux ludiques et matches l'équipe de Verdun remporte le trophée Maurice Guillochon, remis par sa fille Pauline.

Mais toutes les équipes participantes n'ont pas démerité et se sont vues remettre des coupes offertes par la Mairie en la personne de M. le Maire Michel WEILL et par M. Jean Pierre POINOT représentant le Comité Départemental de Rugby.

Un grand merci à Audrey Forlani, joueuse internationale Française, pour sa présence et son accessibilité, à l'image des valeurs de partage véhiculées par le rugby.



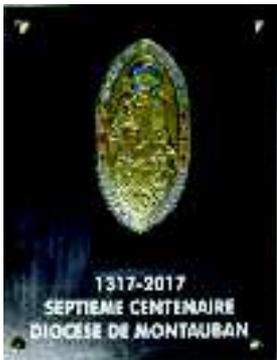
## ■ ■ ■ Les amis de l'église de Montbeton

### Montbeton aux couleurs du Gospel !

Les membres de l'association les Amis de l'Eglise de Montbeton se mobilisent pour entretenir et faire vivre les vieilles pierres de ce bel édifice.

Encouragée par un réel engouement pour les représentations musicales dans l'église, l'association a organisé le premier concert Gospel. Une soirée haute en couleur et de partage avec la talentueuse chanteuse et chef de chœur agenaise Stellia Koumba. Sous sa direction, et pour leur première représentation, 40 choristes regroupant les trois chorales GLORYSPEL.

Dès les premières notes, l'auditoire était totalement saisi et subjugué par les différentes chansons du répertoire Gospel moderne, interprétées par la sublime voix, puissante et chaude de Stellia et par celle des choristes enthousiastes. Une soirée magique, un tourbillon d'émotions qui resteront dans la mémoire des nombreux spectateurs.



### Lieux de commémoration et d'exposition !

Dans le cadre de la célébration des 700 ans du diocèse de Montauban (1317-2017) plus de 800 arbres parrainés par des particuliers ont été plantés. S'il est important de cultiver la mémoire, cette forêt est aussi le symbole d'un engagement pour l'avenir en matière d'environnement. Les membres de l'Association

de l'Eglise de Montbeton ont participé activement à cette belle opération en préparant notamment le terrain à l'arrière de l'église et en assurant l'entretien.

Une plaque commémorative, offerte par la Municipalité, a été inaugurée le 19 mai en présence de M. Le Maire Michel Weill, des élus, de Mgr Bernard Ginoux et des membres de l'association.

A cette occasion M. le Maire et Mgr Ginoux ont parrainé deux cèdres bleus du Liban offerts par les membres de l'association. Cet arbre biblique par excellence n'a pas été choisi par hasard car il symbolise la longévité, la grandeur et la puissance.

L'église de Montbeton vous invite à visiter une belle exposition itinérante retraçant l'histoire et les grands moments du diocèse et plus largement l'histoire du département du Tarn et Garonne, des hommes et des femmes qui y ont vécu.

**Les bénévoles de l'association vous accueillent tous les premiers samedis du mois de 10 h à 12 h à l'église.**



Toute l'actualité de l'association est visible sur la page facebook EGLISE DE MONTBETON

Eric BESSOU Président 06.81.23.49.71

## ■ ■ ■ L'avenir Montbetonnais Tennis souffle ses 40 bougies



La section tennis de l'avenir montbetonnais a été créé en 1978 avec dans l'ordre comme premier président : Michel MOULIS, Jean SUBRA, Yvan GOMBERT, Gérard MARION, Olivier FICHE, Philippe JEAN,

Thierry ARTAUD, et actuellement Alexis BOUDON.

Depuis 40 ans toutes ces personnes ainsi que les membres de leurs bureaux respectifs sans oublier tous les bénévoles, ont contribué à faire évoluer ce club pour le placer aujourd'hui dans les tous premiers clubs du département aussi bien au niveau des structures que des résultats et bien sûr du nombre de licenciés. Cette saison celui-ci a atteint 141 membres.

C'est la passion et l'engagement de tous durant toutes ces années qui a permis au club de connaître un tel développement.

Nous pouvons remercier les différentes équipes municipales qui ont œuvré en permettant au départ de pratiquer le tennis dans l'ancien foyer rural puis qui ont mis en place la construction des deux courts extérieurs et puis la salle couverte.

Remercions aussi les différents présidents et leurs équipes qui petit à petit ont structuré et développé ce club. Actuellement deux coachs professionnels gèrent des cours du lundi au samedi et qui nous permettent d'avoir une école de tennis compétitive au niveau départemental et régional.

Le club souhaitait remercier l'équipe municipale pour la rénovation du club house et la future rénovation des résines sur les courts extérieurs.

Après 40 ans de fonctionnement sans interruption le club présente un bilan plus que positif avec une saison actuelle formidable.

Chez les jeunes une équipe filles 15/18 est championne départementale (Lola, Laura, Margaux), une championne départementale en individuel (Camille B), une détection au niveau ligue (Agathe) et une détection départementale (Alix).



L'équipe 2 femme monte en R3 et a disputé le 10/06 la demi-finale régionale (Carine, Lola, Odile, Laura, Carole, Marylin, Manon). L'équipe 1 homme monte aussi en R3 et a disputé le 10/06 le quart de finale régionale (Mathis, Fred, Guillaume, Jérémi, Elie, Valentin, Nicolas).

Le groupe compétition jeune a remporté le trophée du meilleur groupe sur le tournoi des aiglons à Lourdes, un des plus importants tournois jeunes d'Occitanie.

Le club remercie ses sponsors qui nous accompagnent tout au long de l'année et qui nous permettent de réaliser tous nos projets : boucherie Bertacco, garage Renault Lavilledieu, Carrefour express, station Elan à Montech, Entreprise Carvalho et Crédit Agricole.

L'anniversaire des 40 ans du club a été fêté le week-end du 16 juin à l'occasion de la traditionnelle «Fête du Tennis» en présence des anciens Présidents.

Ensuite pas de répit avec l'organisation du repas du feu d'artifice du 13 juillet, le tournoi jeune Mozaïc également en juillet et le premier tournoi OPEN du club au mois de septembre.

Les objectifs pour la prochaine saison seront annoncés prochainement avec l'ambition de porter toujours plus loin et plus haut les couleurs du club dans toute l'Occitanie.

Ce qui nous anime c'est la PASSION et comptez sur nous pour faire encore grandir le club et ne pas tomber dans une forme d'immobilisme qui ferait de l'avenir montbetonnais tennis un club quelconque. Nous ferons en sorte aussi de redorer à notre niveau l'image du tennis dans le département en continuant à innover notamment dans la relation avec les clubs amis et voisins.

Merci encore pour ces 40 années et longue vie au club !

## Vaillante Olympique Montalbanaise

C'est en présence d'élus, de représentants du sport, de parents et d'amis, que la cérémonie de remises des grades, ceintures et diplômes de la section SAMBO a eu lieu le vendredi 8 juin à la salle de combat de Montbeton.

Avant la remise officielle, le Président Jean-Claude CERUTTI, retrace rapidement l'activité et les résultats de la saison. L'effectif en sambo est de 140 adhérents, de 18 cadres diplômés, 4 diplômes d'état DEJEPS, 3 brevets d'état, 10 Brevets Fédéraux niveau 2 et 4 brevets fédéraux niveau 1. Le club compte dans ses rangs, 8 athlètes ayant le statut international, et 6 athlètes classés en liste haut niveau ministériel.

Sur le plan des résultats, au niveau départemental et régional le club se classe 1er par équipe, au niveau national, championnat de France à Ceyrat le 26 janvier, 9 champions de France médaille d'or 2018 et une médaille de bronze, le club se classe 4ème/ 25. A Bayonne le 24 février, 12 champions de France médaille d'or, 5 médailles d'argent et 3 médailles de bronze, le club se classe 2ème/29. Sur le plan International, du 20 au 23 octobre, championnat du monde masters à Thessalonique, 2 Vice champions du monde, Fabien Cerutti en master A-62kg et Jean-Claude Laurestant en master C-100kg, médaille de bronze Pascal Delcasse master B-62kg, et Cédric Dhomps NC en master B -90kg. Du 10 au 14 novembre au championnat du monde seniors à Sochi, Tiphaine Le Gall se classe 7ème en -72 kg. Tournoi international du Maroc du 9 au 13 février, Tiphaine Le Gall remporte la médaille d'argent en -68kg, Coupe du monde à Moscou du 22 au 25 mars Tiphaine Le Gall se classe 5ème en -68kg, championnat d'Europe seniors à Athènes du 17 au 21 mai, Tiphaine Le Gall médaille de bronze en -68kg et Cédric Cerutti 7ème en -74kg. Grand Prix de Paris le 26 mai, Tiphaine Le Gall

médaille d'or en -68kg et Aurore Cabanne médaille d'argent en -64kg. A venir le stage de haut niveau et de sélection concernant les cadets, juniors, espoirs et seniors, qui aura lieu à l'INSEP du 30 juin au 1er juillet, sont retenus par la fédération, Cédric Cerutti, Tiphaine Le Gall, Aurore Cabanne, Eloïse Jouanole, Océane Bègue et Anthony Delcassé, tandis que Hugo Genolier participera au stage de perfectionnement à l'arbitrage.



Distinction particulière pour Jean Claude Cerruti . Il s'est vu remettre la Ceinture Noire/rouge 7ème degré. Un grade exceptionnel sur présentation de la part du candidat d'un mémoire complet, regroupant plusieurs critères sur tous les plans, participations et résultats, compétitions, stages, encadrement, arbitrage, niveau d'implication, créations, responsabilités, engagement, développement, et ce à tous les niveaux, club, départemental, régional, national et international, ce mémoire est ensuite jugé par la commission nationale des grades et par le CA de la fédération, ce niveau est actuellement le plus haut grade qui ait été acquis et remis sur le plan national, et qui ne compte à ce jour que 6 titulaires dans ce haut niveau.



## ■ ■ ■ Noël des écoles

Selon un rituel établi de longue date, le Père Noël a rendu visite aux enfants des écoles élémentaire et maternelle. Toujours impressionnés par ce grand homme à la barbe blanche, un peu émus mais bien joyeux, les enfants et les enseignants ont accueilli le Père Noël et ses lutins sur des notes de chants et comptines de Noël entonnés par les élèves.

Puis il a vidé sa hotte bien garnie des belles attentions et cadeaux que la municipalité avait commandé pour les écoliers, sans oublier les livres individuels offerts par l'association des parents d'élèves.



## ■ ■ ■ Projet Educatif Territorial (PEDT)

Le PEDT, Projet Educatif Territorial, mis en place en septembre 2015 est arrivé à son terme en juin 2018. Les communes ont été invitées à réaliser une évaluation de l'action éducative. Cette démarche doit permettre de mesurer la plus value du PEDT afin de préparer la rentrée 2018 en bénéficiant d'éléments objectifs.

La commission communale scolaire en collaboration avec Carole, responsable du périscolaire, et toute l'équipe d'animation a donc travaillé sur cette évaluation 2015/2018 ainsi que sur la convention de renouvellement pour la période 2018/2021.

Un travail important est effectué auprès des enfants pour les sensibiliser sur leurs droits mais aussi sur leurs devoirs avec toujours un même objectif améliorer « le bien vivre ensemble ». Certains comportements ne peuvent pas être acceptés, la tâche des animateurs n'est pas toujours facile aussi il est nécessaire que les parents soient à leurs côtés, et les soutiennent dans ce travail de fond sur l'apprentissage des règles de vie en collectivité.

A noter que pour la rentrée 2018 le rythme scolaire reste inchangé, nous restons à la semaine de 4,5 jours. C'est une bonne chose après le bilan positif du travail accompli et l'investissement de l'ensemble des protagonistes.



## Carnaval des écoles



Le carnaval est une date très attendue pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Le vendredi 23 mars à l'école maternelle les fées, héros et super héros en tout genre, animaux connus et insolites, princesses et chevaliers, sorcières et même sportifs étaient rassemblés par thème pour défiler devant les parents amusés. Les enfants se sont ensuite tous regroupés pour une immense farandole en musique.

Le vendredi 30 mars à l'école élémentaire, sur le thème de la Chine, la fête a débuté dans une ambiance dansante et chantante. Monsieur Carnaval, sous les traits d'un imposant dragon, coupable idéal de tous les maux, a été condamné à mort et brûlé vif sur la place sous un tonnerre d'applaudissements.

Les décors confectionnés par les enfants et animateurs du périscolaire ont donné à l'école et à la cour un air de fête.



## Ecole maternelle

### Pique-nique géant

Un pique-nique géant a été organisé le 25 mai. Les enfants de Grande Section se sont d'abord rendus au centre commercial pour acheter tous les ingrédients. Puis toutes les classes se sont transformées en ateliers cuisine pour préparer les plats. Au menu : brochettes de crudités, sandwich, les incontournables chips et la salade de fruits.

Enfants et enseignants se sont attablés dans la cour pour partager un bon moment.



## Opération «Entrez, C'est Ouvert !»

L'école maternelle a participé à l'opération départementale « Entrez, C'est ouvert ! » dont le but est de renforcer les liens entre l'école et les familles. Au programme, des comptines et poèmes sur le thème de la gourmandise, récités, dessinés ou dansés par les enfants. Parents, élus, conseiller départemental et visiteurs ont pu admirer une exposition de travaux d'enfants dans laquelle se cachaient des jeux poétiques.

Comme souligné par les enseignants « Nous n'avons pas choisi de travailler sur la Poésie parce c'est joli, mais parce que la Poésie parle à tous ! ».

A cette occasion l'école recevait le label « Ecole en poésie » décerné par Le Printemps des Poètes et remis en main propre par Mmes Alcares et Baylac-Troy, Présidente et intervenante de l'OCCE, qui concluait ainsi « La Poésie, c'est la vie ! ».



## ■ ■ ■ Ecole élémentaire

### Sortie vélo

Plusieurs sorties vélos ont été organisées, la météo ayant été clémente avec nos jeunes cyclistes. Les groupes de CM se sont entraînés sur divers circuits de la commune. Pour la dernière sortie ils ont relié la ville de Montech sous la vigilance de nombreux accompagnateurs volontaires.





## Chant Choral

Vendredi 1er juin avait lieu à l'Espace J. Bourdelle, la première représentation à l'Espace Jean Bourdette un concert interprété par les jeunes choristes de l'école élémentaire. Le thème était "Chansons d'Europe". Par groupe de classe ils ont interprété des chansons populaires de France, d'Espagne, de Grèce, d'Italie, d'Angleterre ainsi qu'un chant traditionnel des Etats Unis en mémoire de l'abolition de l'esclavage. Le final, l'Hymne européen sur l'Ode à la Joie de Beethoven a été interprété par près de 320 élèves. L'instituteur José Tomé, initiateur de l'évènement et chef de chœur était accompagné par un guitariste (financé par l'association des parents d'élèves).



## ■ ■ ■ "La grande lessive"



Les enfants ont participé le 29 mars, et pour la 3ème année consécutive, à la manifestation « La Grande Lessive ».

Les animateurs du périscolaire ont organisé, pendant les activités du matin, des ateliers création autour du thème proposé par la grande lessive de 2018 « pierres à images et pierres à imaginer ».

Depuis sa création en 2006, la Grande Lessive a pour objectif de développer le lien social grâce à la pratique artistique. Il n'y a pas d'âge pour participer et se laisser guider par sa créativité. Nul besoin d'être artiste, seul importe le désir de donner à voir une réalisation plastique.



Les enfants ont donc créé des productions après avoir fait des recherches sur des dictons avec le mot « PIERRE » comme par exemple « avoir un cœur de pierre ».

Puis ils ont cherché des bâtiments en pierre dans le Tarn et Garonne et les ont situés sur une carte. Ils ont confectionné des objets avec des pierres (presse papier). Ils ont aussi recherché la pierre précieuse de leur signe du zodiaque.

Les œuvres originales ont été exposées au centre commercial afin de partager au maximum avec le public et les passants.

## ■ ■ ■ Anti-gaspi

Nous sommes quatre volontaires, portant les couleurs de l'association Unis Cité Montauban, engagées dans le service civique pour accomplir des missions sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous sommes intervenues dans les groupes scolaires de 4 écoles : l'école Camille Claudel et l'école Verte de l'Hippodrome à Montauban, l'école du Sarlac à Moissac et enfin le groupe scolaire Pierre Bonhore de Montbeton. Nous avons également agi dans les collèges Ingres à Montauban et Pierre Flamens à Castelsarrasin.

Notre but de sensibiliser les élèves à adopter des bons gestes pour limiter au maximum le gaspillage alimentaire. Celui-ci représente dans les foyers 32 kg par habitant et par an (source ADEME 2014).

Dans un premier temps nous avons effectué dans chaque restauration scolaire quatre pesées initiales. Cette opération s'est déroulée dans le plus grand secret sans dévoiler notre action auprès des élèves. En effet il fallait éviter des éventuels changements de comportement pour ne pas fausser les résultats.

L'étape suivante a consisté au lancement du « défi -30 % ». Nous avons proposé des activités variées et ludiques aux enfants pour leur faire prendre conscience des enjeux du gaspillage alimentaire.

Nous avons réalisé avec les élèves de Montbeton une grande fresque exposée dans la salle de restauration.

Notre action s'est achevée avec quatre pesées finales en espérant que le défi soit relevé haut la main.



Où nous trouver :

**Unis Cité Montauban**  
15 Allées de l'Empereur  
82000 Montauban  
Tél : 06.68.60.75.92  
Email : lcalvet@uniscite.fr  
<http://www.uniscite.fr/>



## ■ ■ ■ Animations

Le restaurant scolaire est toujours très fréquenté, en 2017 environ 56000 repas ont été servis soit en moyenne 390 repas par jour. La cuisine élaborée sur place est très appréciée et les menus suscitent souvent l'imagination et la découverte.

Les normes d'hygiène étant toujours plus nombreuses, et afin de respecter la réglementation, nous avons signé un contrat de « suivi hygiène » avec la société Labhya.

Ce suivi comprend :

- 6 passages par an : 1 audit sur 60 points clés de la réglementation et 5 visites conseil inopinées
- 12 prélèvements alimentaires par an, pour analyse bactériologique
- 12 prélèvements de surface par an, pour validation du nettoyage/désinfection
- 1 carnet de suivi hygiène

Le montant global de cette prestation est de 1082.50 € HT



De temps en temps nous proposons des produits BIO et pour la viande nous privilégions les achats en circuit court. Ainsi avec la société « Viandes Occitanes » nous participons à l'opération « Bleu, Blanc, Cœur » qui développe un compteur qui calcule les impacts nutritionnels, environnementaux et sociétaux de ces produits. Ce compteur est validé par le Ministère de l'agriculture, de l'environnement et de la santé. Il est lié au volume de viande consommé sur la période 2017 et il certifie que la viande de bœuf et de porc BBC est 100% origine Tarn et Garonne.

De plus, les producteurs « Bleu, Blanc, Cœur » prennent un engagement pour la chaîne alimentaire, leur métier : préserver la terre nourricière, soigner les animaux, nourrir les hommes.

La semaine du 09 au 13 avril a été consacrée aux spécialités culinaires des régions du Grand Est de la France. Les enfants ont pu déguster entre autres, flammekueche, potée champenoise, chou rouge aux pommes, chaource, gâteau spritz ou tarte aux mirabelles.



Ensuite la cantine, comme tout le pays, s'est mise à l'heure de la coupe du monde de football.

A partir du 14 juin, les menus ont pris la couleur des différents pays participants et les enfants ont pu découvrir les diverses spécialités culinaires en même temps que les matches des différentes équipes.

## Les bienfaits des animations à la Résidence Pagomal



L'établissement est dynamique dans son offre d'activités.

Trois ateliers par jour sont organisés avec des propositions variées comme des animations autour des sens, de la mémoire, de l'expression ou des capacités physiques.

Les activités peuvent aussi prendre la forme de sorties ou d'événements culturels. Elles permettent aux résidents de garder un lien avec l'extérieur de l'établissement et de rester intégré à la vie de la commune.

En décembre 2017 nous avons réalisé notre premier marché de Noël dans la Résidence. Les objets à vendre avaient été réalisés par les résidents, avec l'aide du personnel et des familles. Du vin chaud, des pâtisseries, des crêpes et tickets de tombola ont agrémenté l'évènement.

Cet été, au mois de juin, nous avons organisé le premier séjour en groupe dans un gîte rural de l'Aveyron. Au programme : promenades, visites au marché de Villefranche de Rouergue, sortie au restaurant et aussi, du farniente, des grillades et des moments conviviaux !

Nous continuons ainsi à développer la créativité autour de nos activités pour permettre à nos résidents d'avoir des projets et de s'investir dans la vie collective.





## Concours sylver fourchette

Dans une approche résolument gastronomique, Sylver Fourchette promeut une alimentation santé et plaisir pour les séniors en donnant aux chefs et à tous ceux qui cuisinent pour les séniors toutes les cartes pour faire du repas un moment créatif et stimulant.

Sylver Fourchette est également un festival d'initiatives ludiques et instructives qui invite les séniors à se soucier de leur santé, à favoriser une alimentation santé qui rime avec plaisir.

Le concours Sylver Fourchette propose à des chefs qui cuisinent au quotidien pour les séniors de concourir derrière les fourneaux.

Après plusieurs étapes la finale départementale s'est déroulée à Moissac.

Quatre brigades étaient en compétition dont celle de Nicolas Vendrely, le responsable restauration de la résidence Pagomal.

Pour départager les candidats, le jury était composé entre autres de Christian Constant, chef étoilé, et de Cyril Simon de l'auberge de Bardigues.

Pendant trois heures et pour un coût matière de 20€ pour 4 plats et 4 desserts (soit 5€ par personne), les compétiteurs ont dû réaliser plat et dessert sur le thème « Promenade au jardin ».

Nicolas était assisté de Sarah une élève de la Maison Familiale Rurale de Moissac, et de Pauline Gachi, volontaire gastronome de la MARPA l'Esclarida de la Ville Dieu Du Temple.

Son plat chaud : le Jardin de Cocotte, Crumble salé à l'emmental, Ballottine de poulet farci aux champignons persillade et chorizo, Velouté de poivron rouge (sauce), Soufflé de petit pois, Mini flan de carotte au cumin, Mini flan de céleri à l'ail, Asperge violette sauté au beurre, Pomme de terre tournée et tomate cocktail grappe rôtie.

Son dessert : la Gariguette de mon enfance, Sucette de bavarois à la fraise gariguette, Gelée de basilic et gariguette en gelée posée sur une base meringue à la française.

C'est Olivier Chauvier, chef à l'Ehpad du Parc à Montech qui a remporté le titre et qui a défendu les couleurs du Tarn et Garonne pour la finale nationale à Paris en juin.

Nicolas n'a pas démerité, il a terminé second et nous lui adressons toutes nos félicitations. Quelques résidents de Pagomal, très fiers de leur chef cuisinier, avaient fait le déplacement pour l'encourager et le soutenir.



## ■ ■ ■ Baisse de la vitesse maximale autorisée de 90 à 80 km/h



La vitesse est la première cause des accidents mortels en France (31 %). Le réseau routier sur lequel les accidents mortels sont les plus fréquents est celui des routes à double sens sans séparateur central (55% de la mortalité routière). La nouvelle réglementation prend effet à compter du 1er juillet 2018. Elle réduira de 90 à 80 km/h les vitesses maximales autorisées sur les routes à double sens, sans séparateur central.

Cette mesure permettrait de sauver entre 300 et 400 vies par an selon le rapport du Conseil national de la sécurité routière dans son rapport du 29 novembre 2013.

En 2016, plus de la moitié de la mortalité routière (55 %), soit 1911 personnes tuées, est survenue sur les routes bidirectionnelles hors agglomération, majoritairement limitées à 90 km/h. Une telle mesure présente également l'avantage d'améliorer la fluidité du trafic et de diminuer les émissions polluantes dans l'environnement.

Plus d'informations sur le site  
[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

## ■ ■ ■ Alerte au moustique tigre



L'*Aedes Albopictus*, son nom scientifique, ne mesure que quelques millimètres. Il est originaire d'Asie du sud-est. Il est reconnaissable à sa couleur noire avec des rayures blanches sur les pattes et sur l'abdomen,

ce qui lui vaut son surnom de moustique tigre. Ce qui le rend particulièrement dangereux est qu'il peut transmettre des maladies telles que la Dengue ou le Chikungunya, et dans les cas les plus graves, le virus Zika.

Il est actif seulement le jour et ne fait aucun bruit. Bien plus sournois donc que le moustique « classique » que l'on connaît bien et qui empoisonne nos nuits estivales.

Observé pour la première fois fin 2015 dans le Tarn et Garonne, le moustique est présent dans 22 communes, principalement au sud du département, entre Castelsarrasin, Moissac, Valence d'Agen et Montauban. L'ensemble du sud de la France, dont le Tarn et Garonne, est classé en vigilance rouge.

La météo des derniers mois, mélange de fortes chaleurs et de pluies diluviennes, a favorisé la prolifération. Mais il faut le combattre toute l'année, car il a la particularité de

passer l'hiver en œuf. Il pond en octobre ou novembre pour le printemps qui suit. Le moustique tigre cherche uniquement les petits réservoirs d'eau, et ne s'intéresse pas aux fleurs ou aux rivières. À ce titre, il faut avant tout **supprimer les endroits où l'eau pourrait stagner dans les jardins**, que ce soit les coupelles des pots de fleurs, les vieux pneus ou les bidons, puisque c'est là que la femelle du moustique vient pondre ses œufs. Mettre du sable à la place de ces points d'eau peut aussi être une solution.

Pour les bassins d'agrément, **les poissons rouges et les grenouilles sont des prédateurs pour les œufs du moustique.**

Un appel à plus de vigilance pour ceux qui reviennent des zones tropicales, et qui pourraient ramener une contamination avec eux. Il est conseillé à ceux qui voyagent dans une zone tropicale de se protéger là bas, mais aussi de continuer en revenant ici, pendant quelques jours. En cas de forte fièvre, il faut consulter son médecin, et surtout le prévenir que l'on revient d'une zone tropicale. Enfin, un site internet, **vigilance-moustique.com**, permet de signaler les cas, et ainsi suivre la progression du moustique.

Informations également disponibles sur le site du Conseil Départemental [www.ledepartement.fr/](http://www.ledepartement.fr/)



*L'été s'installe et avec les rayons de soleil un nécessaire rappel du respect de règles de voisinage s'impose pour un vivre ensemble harmonieux et serein !*

## ■ ■ ■ Brûlages des végétaux

Le brûlage à l'air libre, ou par tout autre procédé, des déchets ménagers est interdit. Il incombe à la communauté de communes de procéder à leur élimination à l'aide des containers poubelles individuels.

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés est également interdit pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et /ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. Il incombe aux particuliers d'apporter leurs déchets en déchèterie (ECOSUD à Montauban et la DRIMM à Montech).



## ■ ■ ■ Nuisances sonores

Des plaintes parviennent régulièrement en mairie concernant les nuisances sonores causées par le voisinage et de diverses origines.

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tous dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles et d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc...sont limités :

- Les jours ouvrables (du Lundi au Samedi inclus) de 8h à 12h 00 et de 14h à 20h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.





*La commune de Lacourt Saint Pierre a intégré la Communauté de Communes du Grand Montauban depuis le 1er janvier 2018. Mme la Maire Pizzini française, siège en tant que Vice-Présidente.*

*Propos de Mme Françoise Pizzini.*

## Historique de notre intégration

Une nouvelle organisation territoriale dans le cadre de la Loi NOTRe implique de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale depuis 2016 avec un seuil minimal de 15 000 habitants pour la constitution des intercommunalités. En conséquence la Communauté des Communes Garonne et Canal dont nous faisons partie et dont la population est de 11500 habitants doit être reconfigurée.

Deux cas de reconfiguration s'offrait à notre intercommunalité :

L'option 1 appuyée par le Préfet à savoir le rattachement de 3 communautés :

- La CCTGV (Communauté des Communes du Terroir Grissoles et Villebrumier)
  - La CCTGC (La Communauté des Communes du Terroir Garonne et Gascogne) Verdun sur Garonne
  - La CCGC (Communauté des Communes Garonne et Canal) Montech
- Lacourt Saint Pierre – Grissoles / 23 KM  
Lacourt Saint Pierre – Verdun sur Garonne : 21 km

Jusqu'au 1er décembre 2017, le préfet nous impose l'option 1 qui nous est très défavorable et sans intérêt à nos yeux.

L'option 2 que nous demandions à savoir le regroupement avec la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban sachant qu'une majorité de communes (4 sur 6) défendent la même logique.

L'argumentaire des élus en faveur du rattachement au Grand Montauban s'appuie :

- Sur le bassin de vie (proximité de la ville de Montauban) attractivité de ses collèges, lycées, bassin d'emploi
- Sur l'aménagement du territoire et l'existence d'un SCOT (schéma de cohérence territoriale)

- Sur l'organisation très structurée des services proposés : voirie, petite enfance, mutualisation des centres de loisirs, transports scolaires et des personnes
- Sur l'embellissement de notre centre bourg
- Sur le voisinage immédiat des communes de Bressols, Montbeton et Montauban sur lesquelles nous devons mettre en perspectives toutes les infrastructures pour desservir la future gare LGV et la sortie autoroutière route d'AUCH
- Le vote à une très forte majorité des communes du Grand Montauban pour l'intégration de la commune de Lacourt Saint Pierre à leur communauté.

Appartenir au Grand Montauban c'est aussi de nouvelles prestations et services pour nos administrés comme les accueils de loisirs pour les enfants, le relais d'assistantes maternelles, la médiathèque, les transports, la voirie, les déchets ménagers, le pôle seniors, les structures d'activités sportives et bien d'autres...



## ■ ■ ■ SIRTOMAD

Le SIRTOMAD (Syndicat de traitement des déchets du Grand Montauban et de Terres des Confluences) affiche un objectif : tendre vers le zéro déchet !

Pourtant, force est de constater que les habitants ne sont pas encore tout à fait convertis aux bonnes pratiques en termes de collecte et de recyclage des emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux). Aussi un plan d'action a été mis en place, permettant d'augmenter les performances et de se rapprocher de la moyenne nationale avec quasiment **28kg/an/habitant**.

Afin de ne pas stagner en milieu de tableau et éviter de botter en touche, le SIRTOMAD lance, en partenariat avec l'USM, une campagne publicitaire avec pour slogan « **En verre et noir, pour trier & recycler, je joue collectif !** ». Par ce biais, le SIRTOMAD entend sensibiliser encore d'avantage la population.

A nous habitants de Montbeton de transformer l'essai !



Dans le cadre de son projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », le SIRTOMAD est la première collectivité d'Occitanie à ouvrir un site gratuit pour diminuer les encombrants : <http://www.troc-voisins.fr>

Chaque année en France, plusieurs millions de tonnes d'encombrants finissent en poussières, alors même qu'aujourd'hui, tous ces produits, ou presque, peuvent avoir une deuxième vie ! Lutter contre le dépôt systématique en déchèterie, c'est l'objectif de ce site.

Il permet aux habitants d'un même territoire de donner ou vendre des produits plutôt que de jeter en déchèterie : **un vide grenier virtuel, permanent et de proximité !** Pour l'utilisateur, c'est une manière de se faire un peu d'argent ou trouver des bons plans près de chez soi, tout en faisant une bonne action pour réduire les déchets.

Entièrement gratuit, facile d'utilisation, et accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, il est ouvert à tous. Grâce à la géolocalisation, il permet de repérer ce que l'on cherche au plus près de chez soi : Troc-voisins désencombre votre garage et en fait profiter votre voisin !

Un reste de peinture, des chutes de carrelage, un ancien grille-pain, des meubles, vous avez très certainement ces objets chez vous dont vous n'avez plus l'utilité, alors pourquoi ne pas les donner ou les vendre ?

Avant de jeter, donnez, vendez entre voisins et faites de « bonnes affaires » !

**Pour le SIRTOMAD, c'est un atout non négligeable pour diminuer les encombrants, favoriser le réemploi et créer du lien social sur le territoire !**

## ■ ■ ■ Conseil Local de la jeunesse

Le Grand Montauban s'est doté en ce début d'année 2018 du premier Conseil local de la Jeunesse.

Cette instance de concertation et de proposition se veut être ouverte aux jeunes âgés de 15 à 25 ans qui habitent, travaillent ou font leur scolarité sur le territoire du Grand Montauban.

Ce conseil Local de la jeunesse est organisé en commissions qui regroupent tous les sujets de l'action locale : cadre de vie, aménagement, environnement, emploi, formation, solidarité, culture, sports, transports par exemple. Chaque jeune aura la possibilité d'agir en préparant et en proposant des projets concrets.

Chaque conseiller s'engage pour un mandat de deux ans et participera chaque mois à une réunion propre à sa commission ainsi qu'à deux séances plénières par an.

Il faut savoir que les candidatures sont encore ouvertes. Il suffit pour cela de contacter la Direction Sports et jeunesse du Grand Montauban par mail ([ConseilLocalJeunesse@ville-montauban.fr](mailto:ConseilLocalJeunesse@ville-montauban.fr)).

Alors si toi aussi tu as envie de t'engager pour la vie de ton territoire, c'est le moment !



Jeune monbetonnaise, je suis conseillère au conseil local de la jeunesse du Grand Montauban dans la commission Emploi/Formation/Education/Santé. Ce qui m'a motivée pour faire partie de cette aventure est la volonté d'agir, de monter des projets qui peuvent être utiles pour les jeunes de la communauté d'agglomération du Grand Montauban. Dans le but de porter la parole des jeunes, de faire remonter leurs problématiques, un questionnaire portant sur l'orientation sera bientôt mis en ligne.





## ■ ■ ■ Comprendre les paroles de la Marseillaise



Un peu d'histoire : Considérer le con-texte historique à l'apparition de la Marseillaise pour en comprendre les paroles est indispensable. Ses paroles et le sens lors de la création du chant et de la musique par le capitaine du Génie Claude Joseph Rouget de Lisle le 24 avril 1792, sont liés pour toujours. La Marseillaise, le premier et sans doute le plus célèbre des hymnes nationaux modernes, a une histoire à la fois exemplaire et singulière. Elle est le produit d'un moment, la Révolution française, sur le point, en 1792, d'affronter la coalition de ses adversaires du dehors et du dedans en faisant appel aux forces vives de la nation.

Patriotique et révolutionnaire tout à la fois, elle s'est imposée durablement, jusqu'à aujourd'hui, comme le point de ralliement des défenseurs de la Liberté conquise, non seulement en France, mais ailleurs dans le monde. Ce chant interdit dans les cours d'Europe, est un véritable hymne à la République. On rêve République, qui verra le jour bien plus tard en Italie, Pologne, Hongrie, Allemagne, pour ne parler que de l'Europe. Le septième couplet, dit couplet des enfants, dont l'auteur reste à ce jour inconnu, a été ajouté en 1792 après la version de Rouget de Lisle. La version officielle est décidée par le ministère de la Guerre en 1887. Avant d'engager l'explication du premier couplet et du refrain chantés lors des grands rassemblements populaires autour de la République et par la République elle-même, il est important de donner l'organisation de la société

française en 1789. Elle comprenait trois classes ou ordres : le clergé, la noblesse, le tiers état. Les deux premiers étaient les privilégiés : exemption de la taille, perception de la dîme, toucher des redevances féodales. Sur 25 millions d'habitants environ 600 000 privilégiés soit plus de 24 millions de non privilégiés...97 % de la population. Lors de la fondation de la République, nos ancêtres ont cimenté notre unité sur l'acceptation des valeurs telles : les droits de l'homme et du citoyen, la Marseillaise, Marianne, le drapeau tricolore, la langue française et le principe Liberté-Égalité-Fraternité. La Marseillaise défend l'égalité de tous, sans distinction d'origine, elle nous unit, elle est notre hymne national par les constitutions de 1946 et de 1958. La Marseillaise écrite en français a été le premier texte de portée nationale initiant notre unité avec la langue française, qui est devenue un des symboles de notre République. En 1792 seuls les Franciliens, les nobles et les aristocrates parlaient français. Pour le tiers état, un tiers parlait l'occitan et le reste des patois locaux. Ce texte vieux de plus de deux siècles, a été écrit dans l'urgence, dans une période d'exaltation collective en faveur de la liberté et de l'égalité de chacun. Ce bien généreux idéal, était menacé par des monarchies étrangères. Strasbourg est assiégé, on a faim et on ne veut pas perdre ses droits récemment acquis. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Explication des paroles : Dans le premier couplet, le premier vers est à l'impératif « allons » il amorce un ton épique, « enfants » nous plonge dans un contexte de camaraderie et de fraternité. Cet enfant est un citoyen soldat. « Patrie », ici est au sens famille d'idées ou l'individu a le sentiment d'appartenir.

**Allons enfants de la Patrie Le jour de gloire est arrivé ! Contre nous de la tyrannie L'étendard sanglant est levé Entendez-vous dans les campagnes Mugir ces féroces soldats ? Ils viennent jusque dans vos bras égorger vos fils et vos compagnes.**

La « tyrannie » désigne l'ennemi. Ensuite le texte reprend une dimension glorieuse avec « l'étendard sanglant est levé » la métaphore du sang est engagée et



réapparaît avec le verbe «égorger» et surtout au refrain. Cette strophe désigne un ennemi qui veut soumettre le peuple de France à sa loi inique. Le verbe « mugir » suggère que nous avons comme ennemi des bœufs aussi forts que bêtes et « féroce » en antéposition à mugir pour rendre insoutenable cette situation. Laisseriez-vous massacrer votre famille sous vos yeux sans réagir ?

**Aux armes, citoyens Formez vos bataillons  
Marchons, marchons ! Qu'un sang impur Abreuve  
nos sillons !**

Dans le refrain au mode impératif, la patrie est en danger, on alerte, « aux armes », on rassemble, «formez » on agit, « marchons » l'union fraternelle se fait dans l'action.

Formez vos bataillons Marchons, marchons ! Qu'un sang impur Abreuve nos sillons !

Dans le refrain au mode impératif, la patrie est en danger, on alerte, « aux armes », on rassemble, «formez » on agit, « marchons » l'union fraternelle se fait dans l'action. « Qu'un sang impur » ces paroles volontairement fortes sont une provocation à la noblesse.

En septembre 1791 une loi oblige les régiments à élire leurs officiers Cette décision tout à fait nouvelle en Europe permet aux roturiers du tiers état, de basse condition de devenir officier. C'est l'abolition des privilèges, « il n'y a plus ni noblesse, ni pairie, ni distinctions héréditaires... » un lien du « sang pur » des aristocrates au « sang impur » du tiers état. Le « sang impur » de la Marseillaise désigne bien le sang du peuple français que les révolutionnaires revendiquent par opposition au « sang de la famille royale » et au « sang noble », « sang pur » de l'aristocratie. Interprétation confirmée par le quatrième couplet.

**Tremblez, tyrans et vous perfides L'opprobre de tous  
les partis, Tremblez ! Vos projets parricides vont  
enfin recevoir leurs prix ! Tout est soldat pour vous  
combattre, s'ils tombent, nos jeunes héros, la terre  
(1) en produit de nouveaux, contre vous tout prêts à  
se battre.**

Les jeunes héros sont aussi prêts à mourir, ils « tombent » et la « terre » va alors en « produire de nouveaux » c'est l'illustration du sang du peuple qui fertilise et produira de nouveaux héros le « sang impur » qui « abreuve nos sillons » En se glorifiant ainsi d'avoir le sang impur, les révolutionnaires ont transformé l'appréciation méprisante que l'aristocratie éprouvait pour le tiers état. (1) « la terre » Rouget de Lisle s'adresse à ses hommes qui pour l'essentiel sont des paysans. La notion de terre est plus évidente, parlante, plus proche pour faire comprendre cette renaissance de nouveaux combattants, de nouveaux héros. Dans l'atmosphère glorieuse de ce texte, le mot «parricide» ne désigne pas le père mais la patrie. Le cinquième vers « tout est soldat pour vous combattre » confirme déjà la conscription française.

**Français, en guerriers magnanimes, portez ou  
retenez vos coups ! Épargnez ces tristes victimes, à  
regret s'armant contre nous (bis) Mais ces despotes  
sanguinaires, mais ces complices de Bouillé, tous ces  
tigres qui, sans pitié, déchirent le sein de leur mère.**

Le cinquième couplet nous renseigne sur le caractère non raciste de la marseillaise et du peuple français. L'auteur imagine les soldats du peuple, prenant garde à ne pas tuer leurs pauvres adversaires qui souvent sous la contrainte font la guerre aux révolutionnaires...

Pour éviter tout contresens et toute confusion, il est de notre devoir de mémoire d'en expliquer les paroles à notre jeunesse (article L321-3 du code de l'éducation). N'oublions pas que ce chant appartient au peuple de France, qu'il exalte la liberté dans un cadre républicain, qu'il défend l'égalité de tous les citoyens sans distinction d'origine et qu'il développe des sentiments de fraternité. La Marseillaise a une âme. Elle incarne des principes qui nous sont supérieurs, qui sont les idéaux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.



**Naissances**



BIANCHI Julie, Emma, Jadwiga	26/11/2017	NÈGRE Elio, Lino	05/02/2018
ZEROUALI Riyad, Aissa	11/12/2017	FRANZON Lola, Manon	13/02/2018
TASDEMIR Evîn, Hasret, Nafiye, Stéphanie	16/12/2017	BAUER Esmee, Asma, Nazia	11/03/2018
GUILBAUD Lucie, Marie, Lina	15/01/2018	CAYLA Anaël, Jean, Léon	12/03/2018
MOULIS KHAYYATI Ylian, Driss	28/01/2018	HINARD Clémence	22/03/2018
GARCIA Emma, Lina, Rose	31/01/2018	MOREAU Emma, Nathalie, Ghislaine	22/03/2018
MARTIN Logan, Sylvain, Yvon	02/02/2018	GIBELOT Thomas, Thiméo	03/05/2018
BAUGET Saad	03/02/2018	PARNALAND Dénylia, Marie, Elisabeth	09/05/2018
MARCHAL Jade	03/02/2018	BOULANGER Thiago	12/05/2018

**Mariages**



RATHQUEBER Eric Louis Raymond		DELCROIX Laurent Claude Jean	19/05/2018
BARBA Sandrine Geneviève	17/03/2018	DELPECH Sonia Jeanne	
LOUBIÈRE Alexandre	21/04/2018	BYRNES David	02/06/2018
XIONG Nkanj-Nyiag Sandra		BENGOCHÉA Stéphanie, Christèle, Karine	
SCIPION Florient Claude	05/05/2018	ALEGRE Clément, Aurélien, Benoît	02/06/2018
VERRE Angélique Carmen Gyslène		BÉCHU Bénédicte	
LANDES Patrice Alain Claude	19/05/2018	VANDENABEELE Ludovic, Jean-Marc	02/06/2018
GIFFAUT Maryvonne Georgette Raymonde		SANFILIPPO Sandrine, Catherine	

**Décès**



LASALLE André, Edmond	03/12/2017		
JEAN-BAPTISTE DIT MAURICE Suzanne, Marguerite épouse ESNAULT	13/12/2017	TEISSEIRE Eliane, Armande épouse DUPONT	18/02/2018
SCAFARTO Marie-Thérèse épouse LEOPOLD	28/12/2017	DESCHAMPS Marie Thérèse épouse SCHWARTZ	31/03/2018
BOYER Yvette, Marguerite, Marthe épouse MIORI	03/01/2018	MAURINO Simonne épouse BREIL	06/04/2018
ZENNARO Fernanda épouse ZULIAN	09/01/2018	BARTHÉLEMY Jeannine Georgette épouse GUYMARE	13/04/2018
MARQUÉS Louis, Marius	12/01/2018	RIVIERE Marthe Marie Michèle épouse SANGOI	13/04/2018
POSTAÏ Angéline épouse BOURDETTE	30/01/2018	CHITARELLO Félice, Antonio	15/04/2018
GÉLIS Odette épouse BOISSIÈRE	06/02/2018	LARROQUE Janine, Agnès, Louise épouse MASSIMINO	06/05/2018
SARTORI Giancarlo	11/02/2018	BERAUDO Tomaso, Giuseppe	07/05/2018
DIRIBARNE Pierre	14/02/2018		



**Mairie de Montbeton**

Tél. 05 63 67 40 10  
Fax 05 63 30 01 24  
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>  
[mairie@ville-montbeton.fr](mailto:mairie@ville-montbeton.fr)



**Groupe scolaire P. Bonhoure**

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)  
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



**Dentistes**

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb  
Dr Claire Berthe-Gauthier  
Dr Loubna El Baoudi  
Tél. 05 63 67 43 43



**Podologue**

Carine Montagnac  
Alexis Boudon  
Tél. 05 63 30 94 40



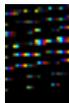
**Infirmiers**

Félicia St Martin / Céline Perrard  
Tél. 05 63 24 05 98  
Ingrid Roussel / Céline Sageaux /  
Guy Zérath  
Tél. 05 63 67 48 37



**Kinésithérapeutes**

SCM Faure-Lachaud-Mario-Paez-  
Vaillant- Garcia Bernadez-Rousselot  
20 chemin de Souliot  
Tél 05 63 67 48 45



**Ostéopathe**

Hélène Gallardo  
Tél. 05 63 20 51 88  
Port. 06 83 57 82 29



**INSTITUT DE SANTE**

496 ROUTE DE MONTAUBAN  
CENTRE COMMERCIAL

**ORTHOPHONISTE :**

Sabrina Delord  
05.63.02.33.93/06.11.67.32.89

**OSTEOPATHES :**

Smâin Bénarbia  
06.46.84.20.21  
Romain Carrègues  
05.63.65.10.01

**PSYCHOLOGUE :**

Sophie Aït-Ali  
06.49.06.10.62



**Taxi**

Régis Paulin  
Tél. 06 50 45 16 85  
email: [contact@poletaxi.fr](mailto:contact@poletaxi.fr)



**Pharmacie**

Chaumerliac Ferté  
Tél. 05 63 67 40 82



**Clinique Vétérinaire**

Dr Stéphane Gadot  
Dr Sabrina Trachsler  
Tél. 05 63 26 30 20



**Pompiers**

Tél. 18



**Gendarmerie de Montech**

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



**SAMU**

Tél. 15 / 115 (portable)



**Appel d'Urgence  
Européen**



**Transport à la demande  
Libellule**

Tél. 05 63 63 05 35  
[www.libellule.montm.fr](http://www.libellule.montm.fr)



**Dépannage**

Tél. 0 972 675 082



**Urgence Sécurité Gaz**

Tél. 0 800 47 33 33



**Correspondants de Presse**

Catherine Caumon (Petit Journal)  
06 82 20 41 56  
[catherine.caumon@yahoo.fr](mailto:catherine.caumon@yahoo.fr)

Jean-Marc Etienne  
(Dépêche du Midi)  
Tél. 06 74 19 07 05

# AGENDA

Date	Manifestation	Organisateur	Lieux
13/07/2018	FEU D'ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	Place Alibert
10-11-12/08/2018	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	Place Alibert
01-02/09/2018	WE MOTO	PLEINS PHARES 82	Espace Jean Bourdette
07/09/2018	FORUM DES ASSOS	COMMISSION CULTURE	Espace Jean Bourdette
07/10/2018	VIDE GRENIERS	FOOTBALL	Place Alibert
13/10/2018	LOTO	VOM	Espace Jean Bourdette
21/10/2018	BOURSE AUX JOUETS	AP2EM	Espace Jean Bourdette
26-27-28/11/2018	THEATRE	APODIS	Espace Jean Bourdette
04/11/2018	FETE ARTISANAT	COMITE DES FETES	Espace Jean Bourdette
11/11/2018	CELEBRATION ARMISTICE 11 Novembre	COMMISSION CULTURE	Espace Jean Bourdette
17/11/2018	SOIREE VIN NOUVEAU	COMITE DES FETES	Espace Jean Bourdette
17-18/11/2018	EXPOSITION TRAVAUX	LES FILOUTES	Salle Tire-Crabe
01-02/12/2018	EXPOSITION TRAVAUX	OUVRAGES ET LOISIRS	Salle Tire-Crabe
08/12/2018	LOTO TELETHON	ASSOCIATIONS	Espace Jean Bourdette
16/12/2018	ARBRE DE NOEL	COMMISSION CULTURE	Espace Jean Bourdette

*La municipalité et les employés  
communaux vous souhaitent un bel été*